

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 FÉVRIER

Le vendredi 16 février 2024 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 12 février 2024

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, COSSIAUX Laurence, BOULERT Sophie, BOULET Brigitte, AIX Cécilia, LEFEVRE Pascal, MOREAU Jean-Pierre, GUILLARD Gérard, THIOLIERE Franck, CATINAUD Gérard, DEBRAS Frédéric, TAMISIER Guy, PINAULT Joëlle.

ABSENTS EXCUSÉS : FRUGIER Vincent et OLIVEIRA DA SILVA Jade.

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2023

2024.01- Zones d'accélération des énergies renouvelables - approbation de la concertation

Concertation publique pour l'identification des zones d'accélération concernant l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) tels que parc éolien, photovoltaïque, hydroélectrique, énergie bois.

Accepté à l'unanimité

2024.02 – Pacte financier et fiscal – étude de la communauté de communes ELAN

Présentation du pacte financier et fiscal : notre commune pourrait être bénéficiaire d'environ 4500 euros. Le conseil municipal approuve le pacte financier et fiscal, s'engage à soumettre à sa délibération future les outils de déclinaison du pacte identifiés.

Accord à l'unanimité

2024.03 – Protection sociale prévoyance – demande engagée par le centre de gestion de la Haute-Vienne

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le Centre de Gestion de la Haute-Vienne (CDG87) organise les démarches.

Vote à l'unanimité

2024.04 – Cotisation COS

Le Conseil Municipal approuve les montants des cotisations patronales dues au COS pour l'année 2024.

Vote à l'unanimité

2024.05 – Acquisition d'une partie du domaine public à La Chaize- Demande de M. CIESLA Thomas

Le conseil municipal donne son accord pour la vente d'une partie du domaine public de la commune. Une enquête publique sera prévue à cet effet.

Accord à l'unanimité

2024.06 – Modification du tableau des effectifs - création d'un contrat permanent

Le conseil municipal approuve la création d'un contrat permanent CDD à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2024 pour le service technique.

Accord à l'unanimité

2024.07 – Demande de subvention C.T.D 2024
Délibération reportée.

2024.08 – Tarifs de location des salles communales - année 2024
Modification des tarifs de location à compter du 1^{er} janvier 2024.

Accord à l'unanimité

2024.09 – Adhésion au conservatoire d'espaces naturels nouvelle aquitaine - année 2024
Le conseil municipal donne son accord pour que la Commune adhère au conservatoire d'espaces naturels pour l'année 2024 avec une reconduction du renouvellement pour l'année 2025. La cotisation est de 50€.

Accord à l'unanimité

2024.10 – Demande de subvention voyage scolaire
L'école élémentaire de Bersac-sur-Rivalier organise un voyage découverte en Dordogne. Le conseil municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 3 000 € à la coopérative scolaire de Bersac.

Accord à l'unanimité

2024.11- Adhésion au Fredon - campagne 2023/2024
Il est nécessaire de renouveler l'adhésion au FREDON (Fédération Régionale de défense contre les organismes nuisibles du Limousin) pour permettre d'organiser sur notre territoire la gestion des organismes nuisibles dans le respect de la réglementation sanitaire. Le conseil municipal donne son accord pour le versement de la cotisation s'élevant à 50€.

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

- 1) Participation de l'école de Bessines : il reste un enfant scolarisé.
- 2) Vitesse excessive relevée à Maillofargueix : la gendarmerie va mener une enquête.
- 3) Un point est fait sur les travaux du dojo et de proposer de nommer la salle : Cyril Jonard.

Accord à l'unanimité

Dossiers traités par les élus et informations diverses :

- La démographie dans nos communes (Bersac – Laurière – Folles) : des questions se posent quant au devenir de nos communes et notamment par rapport aux commerces :
 - Boucherie : les gérants seront reçus la semaine prochaine.
 - La boulangerie : accord pour faire réaliser une étude économique.
 - Ecole : risque de perdre une classe car le nombre d'enfants diminue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle



Le Maire,

BERTRAND Jean Michel